

Landerneau le 19 décembre 2022

Communiqué

Adaptation exceptionnelle du fonctionnement des urgences de Landerneau du 23 décembre 2022 au 2 janvier 2023

Compte tenu d'une problématique d'effectif médical, le CH de Landerneau doit à titre exceptionnel réorganiser l'accueil du public aux urgences pour les nuits du 23 décembre 2022 au 2 janvier 2023. En effet, malgré la recherche de toutes les possibilités sur les équipes du territoire déjà fortement mobilisées en cette période hivernale et en concertation avec l'ARS Bretagne, l'organisation habituelle ne peut être maintenue.

Adaptation du fonctionnement des urgences

Du fait de l'absence de médecin urgentiste, le service d'accueil des urgences de l'hôpital de Landerneau n'accueillera pas le public, de 23h à 8h30, pour les nuits du 23 décembre 2022 au 2 janvier 2023.

Le service restera ouvert au public en journée du 23 décembre 2022 au 2 janvier 2023. Le fonctionnement habituel 24h/24 reprendra à compter du lundi 2 janvier 2023 à 8h30.

En cas de besoin, faites le 15 avant de vous déplacer 7j/7 24h/24

Sur cette période, l'accueil du public au SAU du CH de Landerneau sera intégralement régulé en amont par le centre 15, en journée comme la nuit. Les équipes du centre 15 / SAMU du Finistère, seront joignables 24h/24 et 7j/7 et à l'écoute des patients qui appellent le 15. Le SAMU renforcera sa vigilance pour la régulation des appels provenant de la population du territoire de Landerneau.

Par ailleurs, l'accueil des patientes pour la Maternité n'est pas modifié et continuera d'être assuré y compris pendant toute cette période.

En concertation avec le SAMU 29, un dispositif de prise en charge sécurisée des patients a été défini sur le territoire de Landerneau pendant toute la période du 23 décembre 2022 au 2 janvier 2023.

Le centre 15 vous orientera vers le lieu le mieux adapté à votre besoin à l'aide des moyens les plus adaptés à votre état de santé.

Le Service Mobile d'Urgences et de Réanimation (SMUR) reste disponible 24h/24 et 7j/7 pour assurer la prise en charge de toute urgence vitale dans le cadre de la régulation par le centre 15 du SAMU.

Pour les personnes qui se présenteraient spontanément au CH de Landerneau de 23h à 8h30, **une infirmière d'accueil sur site assurera leur orientation en lien avec le centre 15.**

Un circuit spécifique de prise en charge des femmes enceintes reste accessible 24h/24h.

Contact Presse :

Isabelle Gourmelen, chargée de communication
02.98.22.30.32 – communication@chu-brest.fr